SCANIA
Scania France S.A.S.

Référence MB/ATTS4200738A
Angers, le 30 mai 2008

ATTESTATION DE MISE EN CONFORMITE
Concernant les gammes de véhicules Scania
Arrêté du 10 avril 2008 relatif au montage à posteriori de rétroviseurs sur certains véhicules poids lourd
A. - Modalité de mise en conformité des véhicules de la gamme Scania Série 4

Nous soussignés SCANIA FRANCE SAS - 2 bd de l'Industrie - ZI d'Ecouflant - 49001 ANGERS CEDEX 01, distributeur accrédité auprès des DRIRE, certifions que la mise en conformité avec la directive 2007/38/CE, de la gamme ci-après :

D.1 : marque : Scania
D.2 : Type-Variante-Version de la gamme constructeur : (série 4 exemple A242X35CB)
- Tracteur/Porteur : A/B
- Cabines : - / C/T
- Motorisation/série 4 : 9/9N/1/1N/2/4/6
- Châssis : 42 / 62 / 624 / 64 / 84 / 82 / 844 / 44 / 66 / 88
- Classe ou Suspension : X/XS/XX/XO/Z/ZO/A/AO/W/WS/V/VS/E/EX/ES/C/M/Y/
- Empattement : valeurs de 29 à 65
- Profondeur cabine : S/C/L/P
- Châssis Lourds / léger : H/B

D.3 : Dénomination commerciale gamme constructeur : (série 4 exemple R124 LA4X2NA)
- Cabines : P/R/T
- Motorisation/série 4 : 94/114/124/144/164
- Gammes L/D/C/G
- Tracteur/Porteur : A/B
- Châssis : 4x2 / 6x2 / 6x2*4 / 6x2/4 / 6x4 / 8x4 / 8x2 / 8x2*6 / 8x4*4 / 4x4 / 6x6 / 8x4/4 /
- Hauteur châssis : E/L/N/H
- Suspensions : A/B/Z/C

J: Catégorie internationale : N3 ou N3G

doit être réalisé selon le processus suivant :
- Mise en conformité avec l'article 3-2 de la directive 2007/38/CE, changement des miroirs de classe IV et V sous les références constructeur N° 1484076 et 1767265 ainsi que le support 1484081, schéma explicatif N° MB/ATT200738S

Notas :
- ce document est à présenter avec l'engagement de mise en conformité (B) réalisé par un atelier du **réseau Scania en France**

M. BUFFENOIR
Responsable Homologation

SCANIA
Scania France S.A.S.
2, Boulevard de l'Industrie – Zi d'Ecouflant
B.P. 30106 49001 Angers Cedex 01 – France
Tel : 02 41 41 33 33
HOMOLOGATION – Ref. 10U14/09/05